

PRESENTATION DE L'ÉPREUVE ORALE POUR LE DNB 2021
Informations pour les candidats et les parents

Cette épreuve orale est une soutenance : elle n'a pas pour objet d'évaluer le projet, individuel ou collectif, réalisé par l'élève, **mais sa capacité à exposer la démarche qui a été la sienne, les compétences et connaissances qu'il a acquises grâce à ce projet.**

Il est donc important de vous exprimer en respectant le temps imparti tout **en mettant l'accent sur l'utilisation du français, dans des phrases correctes et avec un vocabulaire approprié.** Vous devrez **présenter de manière claire le projet** que vous avez choisi, **expliquer votre réflexion sur le sujet, participer et argumenter** lors des échanges avec le jury.

CALENDRIER

- **Dépôt de la fiche candidat** : entre **Le Lundi 3 Mai et le Mercredi 5 Mai 2021**

Ce document est à remettre au secrétariat de Madame la Principale

- **Date de passation de l'épreuve** : **Vendredi 4 Juin 2021**

(vous recevrez une convocation)

MODALITES

Une épreuve orale de 15 minutes pour les candidats individuels :

- 5 minutes d'exposé (notes autorisées)
- 10 minutes d'entretien avec le jury

Une épreuve orale de 25 minutes pour une équipe de 2 ou 3 candidats :

- 10 minutes d'exposé
- 15 minutes d'entretien avec le jury

LE CHOIX DU PROJET PRESENTE

L'élève a le choix de préparer son oral à partir de l'un de ces différents dispositifs :

1. **Les parcours** :
 - Le parcours d'éducation artistique et culturel
 - Le parcours avenir
 - Le parcours citoyen
 - Le parcours éducatif de santé

2. L'histoire des arts

EVALUATION DE L'ÉPREUVE :

L'épreuve est notée sur **100 points**. Elle se déroule devant un jury composé de **2 enseignants**.

- Maîtrise de l'expression orale sur 50 points
- Maîtrise du sujet sur 50 points

La note obtenue à l'épreuve ne sera pas communiquée avant le résultat final.